

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Élection partielle à la municipalité de St-Sylvestre : la période de mise en candidature est terminée

Saint-Sylvestre, le 8 avril 2024 – La période de mise en candidature pour l'élection partielle au poste de conseiller #5 a pris fin le vendredi 5 avril 2024 à 16 h 30.

Voici la liste des personnes candidates :

- Martin Gagnon
- Christian Routhier

Les électrices et les électeurs de la municipalité de Saint-Sylvestre sont invités à se renseigner sur les personnes candidates et à exercer leur droit de vote. Le vote par anticipation se déroulera le 28 avril 2024, de 12 h à 20 h. Le jour de l'élection, le 5 mai 2024, le vote se déroulera de 10 h à 20 h.

Pour en savoir plus

Plusieurs informations sur l'élection partielle sont accessibles sur le site Web de la Municipalité Saint-Sylvestre, à l'adresse www.st-sylvestre.org. La présidente d'élection est la meilleure personne pour répondre à toute question sur cette élection.

Source : Louise Breton
Présidente d'élection
Municipalité de Saint-Sylvestre
423-B rue Principale, Saint-Sylvestre
418 596-2384 poste 4
dg@st-sylvestre.org